



# Règlement des Tournois Qualificatifs Régionaux

**2024-2025**



**Temps de jeu des rencontres : 2 x 10 Minutes décomptées**

**Prolongations** : 2 minutes, en cas d'égalité une 2ème prolongation, si toujours égalité, une 3ème prolongation mais l'équipe qui marquera le ou les premiers points sera déclarée vainqueur.

**Fautes :**

**4 fautes par joueur et 4 fautes d'équipe par équipe** L.F Tiré(s) à la 5ème faute d'équipe.

**Temps-morts** : 1 Temps mort par équipe par mi-temps. Pas de Temps-mort en prolongation.

**Ligne à 3 points : Tracé à 6,75 m pour l'ensemble des catégories**

**Remplacement des joueurs :**

Les changements se feront selon les règles FIBA pour toutes les catégories : U13 F à U18 F, U13 M à U 17 M. Pas d'obligation d'entrée en jeu.

**Qualification au championnat régional :**

Après les 2 (ou 1) journées de qualification, le comité départemental qualifiera le nombre d'équipe en fonction du nombre de place attribuées par la ligue régionale. La formule de qualification est déterminée par le comité organisateur.

**Consignes techniques :**

- Jeu rapide en U13 et U15 M et F (pas d'intervention de l'arbitre sur remise en jeu en zone arrière sauf faute et Temps morts). **Remplacement en zone arrière interdit**
- Défense de zone **interdite** en U13M et U13F, **fortement déconseillée** un U15 F et M.
- Le jeu d'écran est autorisé en U15, U17 et U18. Il est **fortement déconseillé** en U13

**Arbitrage :**

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre de plateau. Les arbitres seront indemnisés à part égale par les clubs. L'arbitre officiel sera accompagné d'une personne du club désignée par les plateaux. **L'arbitre officiel prendra la décision finale en cas de litige.** En cas d'absence d'arbitres officiels, l'arbitrage devra être pris en charge par l'entraîneur (ou les entraîneurs) des équipes qui ne jouent pas. Merci de signaler cette absence sur la feuille de match.

**Surclassement :**

Un **surclassement régional est indispensable (si besoin) pour participer au TQR.**

**E-marque :**

- Le fichier E-marque est **obligatoire** sur les plateaux. Celui-ci est paramétré à la formule plateaux.

**Classement :**

Le mode de classement est déterminé par la formule choisie par le comité départemental organisateur. Les équipes non qualifiées sont reversées dans les championnats départementaux.

**Cas des CTC :**

Dans le cas où une CTC est inscrite en TQR ou possède une équipe en nom propre en TQR. Il

est impératif de fournir **avant le début des TQR, les listes NOMINATIVES des 2 équipes**

Le championnat régional débutera le **05 Octobre 2024**